

# Jump lève 11 millions d'euros pour offrir les avantages d'un CDI à tous les freelances européens

*Pour accélérer son développement en France et en Europe, Jump boucle une nouvelle levée de fonds. La société accompagne les travailleurs indépendants au quotidien pour leur offrir un cadre de travail quasiment aussi confortable que celui d'un salarié.*

Temps de lecture : minute

---

23 septembre 2024

Ce n'est plus un scoop : les jeunes générations se détournent de plus en plus des codes traditionnels du monde du travail pour bénéficier avant tout de davantage de flexibilité au quotidien. Dans ce contexte, le nombre de travailleurs indépendants s'est envolé au cours de ces dernières années. Selon les données compilées par Statista, ils étaient déjà plus de 2,5 millions en 2008 et l'Hexagone en compte désormais un million de plus. L'Urssaf en dénombrait même 4,3 millions à l'issue de l'année 2022.

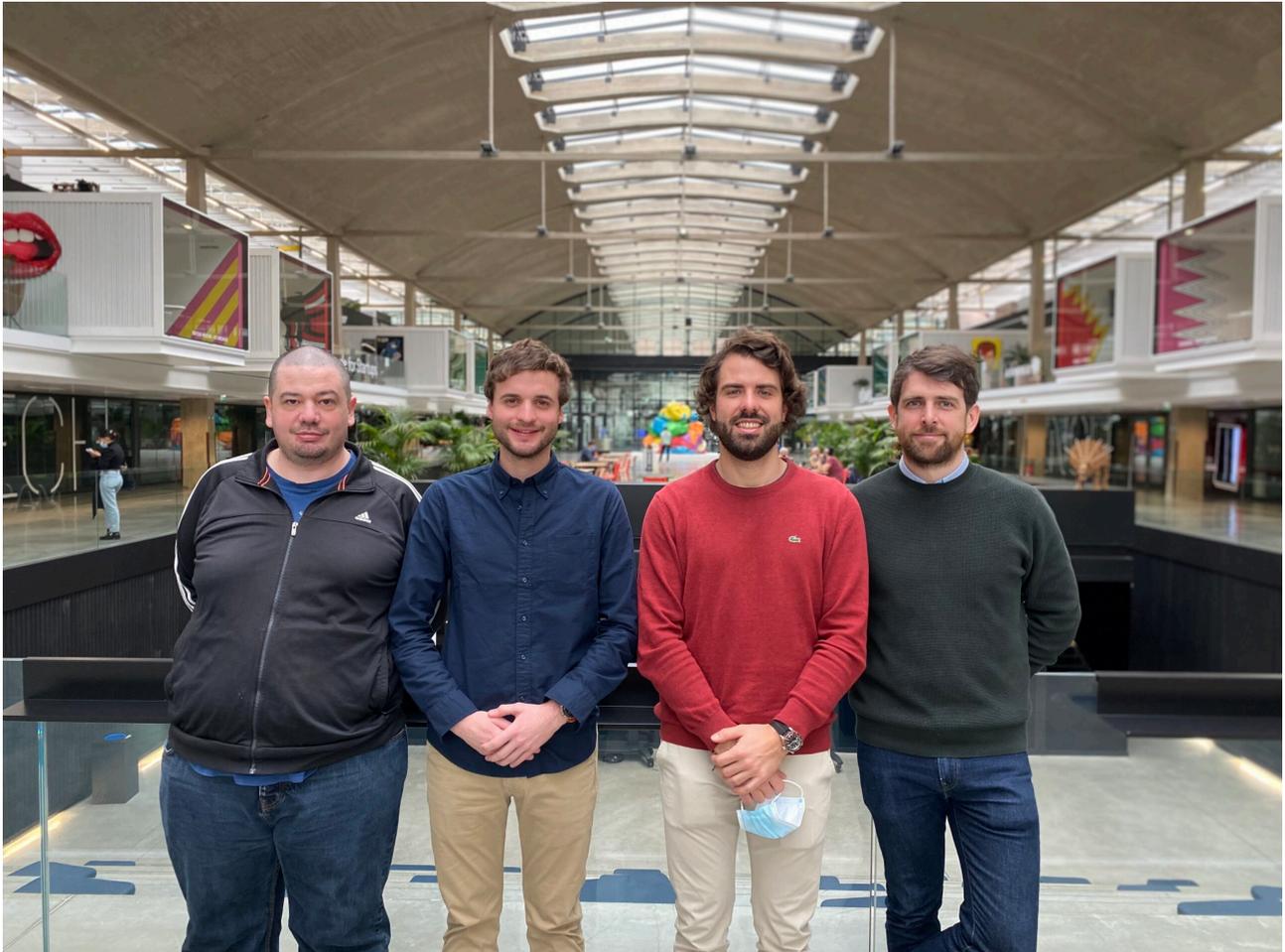
Si la liberté qu'offre notamment le statut d'auto-entrepreneur est plébiscitée, le coût personnel d'une aventure entrepreneuriale n'est pas à négliger. Pour sécuriser les travailleurs indépendants dans leur carrière de freelancing, Jump a vu le jour il y a trois ans pour démocratiser son offre de portage salarial dans le secteur. La société annonce aujourd'hui un tour de table en série A de 11 millions d'euros mené par Breega. Le fonds américain Index Ventures et le fonds français Raise Ventures ont également participé à l'opération. Auparavant, Jump avait levé 4 millions d'euros en 2021.

# Une série A pour décoller en Europe

Fondée en 2021 par Nicolas Fayon, Thibault Coulon et Maxime Bouchet, la jeune pousse développe une plateforme SaaS pour permettre aux indépendants de bénéficier des avantages du salariat (protection sociale, mutuelle d'entreprise, épargne salariale, agilité financière...). De par sa nature, cet outils a ainsi vocation à rassurer les jeunes générations tentées par la liberté qu'offre le statut d'indépendant en essayant de les prémunir de la précarité qui peut parfois les guetter face à certains coups durs personnels et professionnels.

La version gratuite de la solution, baptisée «Jump Open», propose plusieurs fonctionnalités de base, comme un compte et une carte pro, le suivi d'activité en ligne ou encore un outil de facturation. Quant à la version payante, baptisée «Jump Life», elle propose une protection complète (contrat de travail en CDI, mutuelle et prévoyance avec Alan, arrêts maladie, chômage et retraite, congés maternité/paternité, titres restaurants avec Swile, avantages CSE, épargne salariale...) pour 99 euros par mois, peu importe le chiffre d'affaires engrangé par l'activité du travailleur indépendant. Bref, cette offre permet de jouir de tous les privilèges d'un salarié lambda.

A ce jour, Jump revendique plus de 2 000 clients pour bénéficier d'une protection sociale digne de celle d'un CDI. Mais la société veut se développer à plus large échelle en France et en Europe, notamment au Royaume-Uni, avec sa série A. *«Cette levée de fonds va non seulement nous permettre d'accélérer notre croissance, mais aussi de continuer à développer notre offre pour répondre aux exigences des créateurs de demain à travers la France et l'Europe»*, se réjouit ainsi Nicolas Fayon, cofondateur et CEO de Jump. Pour soutenir sa montée en puissance sur le marché européen, l'entreprise, qui enregistre pour l'heure un volume d'affaires annuel de 150 millions d'euros, prévoit de doubler ses effectifs d'ici 2025.



À lire aussi  
Jump sécurise la situation des entrepreneurs en les salariant



**MADDYNEWS**

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

---

Article écrit par Maxence Fabron